

## GRILLE PONDÉRÉE SBX PARA 2018-2019

	Équipe du Québec (identifié de niveau Relève-Élite)	Max	Équipe de développement (identifié de niveau Espoir)	Max
<b>Résultats</b> en Coupe Québec			Lors du classement final de la catégorie Coupe Québec Para. Le pointage sera en fonction de la position provinciale comparativement au nombre de participants	50%
<b>Résultats aux finales provinciales:</b> Lors des finales provinciales à Mont-Orignal	Lors de la première journée des finales provinciales de la catégorie Para à Mont-Orignal. Le pointage sera en fonction de la position finale comparativement au nombre de participants	15,0%	Lors de la première journée des finales provinciales de la catégorie Para à Mont-Orignal. Le pointage sera en fonction de la position finale comparativement au nombre de participants	17,5%
	Lors de la deuxième journée des finales provinciales de la catégorie Para à Mont-Orignal. Le pointage sera en fonction de la position finale comparativement au nombre de participants	15,0%	Lors de la deuxième journée des finales provinciales de la catégorie Para à Mont-Orignal. Le pointage sera en fonction de la position finale comparativement au nombre de participants	17,5%

Résultats aux championnats Canadiens	Lors de la finale nationale de la catégorie Para. Le pointage sera en fonction de la position finale comparativement au nombre de participants	30%		
<b>Classement Canadien:</b> Rang canadien selon l'IPC, on compare parmi les canadiens non-brevetés en para-snowboard	Le rang Canadien sera calculé à partir de la position de l'athlète en point IPC comparativement aux autres Canadiens	25%		
<b>Test physiques :</b> tests physiques hors-neige au printemps 2018 pour évaluer les candidats. L'échec d'aptitudes physiques de base pourrait entraîner la non-sélection.	Basé sur les nouveaux tests de l'AQS. Si un athlète ne peut compléter les tests au printemps 2018 pour cause de blessure justifiée, les résultats de l'automne 2017 seront utilisés mais pondérés selon la nouvelle grille.	15%	Basé sur les nouveaux tests de l'AQS. Si un athlète ne peut compléter les tests au printemps 2018 pour cause de blessure justifiée, les résultats de l'automne 2017 seront utilisés mais pondérés selon la nouvelle grille.	15%
		100%		100%

En cas d'ambiguïté entre la grille et le protocole, les informations contenus dans le protocole prévalent...